

## Objectifs de la formation

Cette deuxième séquence de formation de 4 jours (du mardi au vendredi) devra répondre à l'entrée en phase opérationnelle des projets.

Pour cela elle devra interpeller les conseils citoyens sur leur rôle de maître d'usage durant toute la vie du projet, et travailler à la mise en situation opérationnelle des conseils citoyens en regard du déroulement du projet.

A l'issue de la formation, les conseillers citoyens devront avoir acquis une connaissance sur la place des conseillers citoyens dans le projet de renouvellement urbain et notamment durant toute la phase opérationnelle du projet.

- La rencontre des différents participants de la formation autour d'une problématique commune, celle du projet
- L'histoire de la politique de la ville, du renouvellement urbain et ses dominantes actuelles, notamment dans la mise en place des conseils citoyens
- La gouvernance du projet, la place de la maîtrise d'usage dans cette gouvernance
- Les incontournables d'un projet de renouvellement urbain
- La mise en œuvre de ce projet à 5, 10, 15 ans
- La démarche de co-construction durant tout le déroulement du projet - sur les différentes thématiques majeures du projet.
- Les ressources mobilisables au niveau local
- La rencontre avec les acteurs institutionnels nationaux de la politique de la ville et du renouvellement urbain